

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 30 avril 2004  
(convocation du 19 avril 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvére, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BENOIT à M. MOULINIER (à compter de 10 h 10)  
M. BOBET Patrick à M. MANSENCAL Alain  
M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie  
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max  
M. DUCHENE Michel à M. DUCASSOU Dominique  
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. VALADE Jacques à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. BAUDRY Claude à Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues  
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André  
Mme CASTANET Anne à Mme DESSERTINE Laurence  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL à M. SOUBIRAN Claude (jusqu'à 10 h 15)  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain  
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André (jusqu'à 10 h 00)  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. JOUVE Serge à Mme DUMONT Dominique  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANGON Jacques à Mme CAZALET Anne-Marie  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme PUJO Colette  
M. ROUSSET à Mme CARTRON Françoise (jusqu'à 10 h 15)  
Mme WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Fourniture de combustible, contrôle, exploitation et entretien des installations de climatisation et de chauffage des bâtiments communautaires (hors hôtel CUB) - Marché n°02 342 U - Avenant**  
**□ n°1 - Autorisation**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2002/307 en date du 31 mai 2002, le Conseil de Communauté a autorisé la passation d'un marché de prestations de services pour la fourniture de combustibles, contrôle, exploitation et entretien des installations de climatisation et de chauffage des bâtiments communautaires (hors Hôtel CUB).

A la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, un marché, d'une durée de 60 mois, a été notifié le 09 septembre 2002, sous le numéro 02 342 U à la société DALKIA France, pour un montant global et forfaitaire de 844 839,03 € HT, soit 1 010 427,48 € TTC.

Eu égard à l'évolution constante de notre patrimoine, et aux prestations complémentaires qu'elle induit, à savoir :

\* Sites existants au marché, modifiés :

- le remplacement complet de la chaufferie et la modification de la production d'eau chaude sanitaire au restaurant de Latule,
- le regroupement de divers comptages de gaz de Latule, sous l'appellation Latule Régie,
- la prise en compte du gaz utilisé pour les cuisines et le chauffage des ateliers, ainsi que la remise à niveau des consommations de gaz à la 9<sup>ème</sup> circonscription de voirie,
- la remise à niveau des consommations de gaz et la prise en compte de la production d'eau chaude sanitaire au bâtiment Signalisation,

.../...

- la modification complète du système de chauffage par la mise en place d'une climatisation réversible aux bureaux environnement de Latule,
- la prise en compte de la production d'eau chaude sanitaire à Tartifume environnement,

\* Nouveaux sites à ajouter au marché :

- les prestations de chauffage, ventilation et climatisation sur un ensemble immobilier en rez-de-chaussée constitué de bureaux et d'ateliers d'une surface d'environ 5 350 m<sup>2</sup> au site Eiffel, ainsi que le raccordement de ce site au contrat général chauffage/ventilation des bâtiments de la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour la période du 4<sup>ème</sup> trimestre 2003 et l'année civile 2004 dans sa globalité.
- les travaux d'entretien chauffage de l'école des Chartrons, école nouvellement créée par notre établissement dans la ZAC des Chartrons, et mise à la disposition de la Ville de Bordeaux,

il apparaît nécessaire d'établir un avenant prenant en compte les majorations et minorations sur les bâtiments existants du fait de modifications substantielles intervenues sur les installations, et l'apport de ce nouveau site portant le nombre de sites et adresses concernés de 36 à 38.

Après négociation avec le titulaire, le montant des prestations supplémentaires s'élèverait à 111 323,98 € TTC pour les 4 dernières années du marché, ce qui représente 11,02 % du montant du marché initial et porterait son nouveau montant à 1 121 751,46 € TTC.

En conséquence, il y a lieu de conclure un avenant n°1 au marché 02 342 U entérinant ces éléments pour un montant de 111 323,98 € TTC, et portant le nouveau montant du marché à 1 121 751,46 € TTC.

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter au service des Marchés Publics.

Eu égard au montant de l'avenant, la Commission d'appel d'offres a été saisie pour avis.

Réunie le 14 janvier 2004, elle a émis un avis favorable à la conclusion de l'avenant n° 1.

Aussi, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser M. le Président :

- à signer l'avenant n°1 au marché n°02 342 U relatif à la fourniture de combustible, contrôle, exploitation et entretien des installations de climatisation et de chauffage des bâtiments communautaires (hors Hôtel CUB) pour un montant de 111 323,98 € TTC, et portant le nouveau montant du marché à 1 121 751,46 € TTC.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 avril 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
24 MAI 2004**

M. ODETTE EYSSAUTIER